



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE DE L' AISNE**

***RECUEIL  
DES ACTES  
ADMINISTRATIFS***

**Édition Spéciale partie 1  
du mois de Mars 2016**

**Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques  
(SDACR) de l'Aisne**

**PREFECTURE**

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Arrêté n° 2016-243 en date du 18 février 2016 portant approbation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) de l'Aisne Page 520

Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) de l'Aisne Page 521

**PREFECTURE**

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Arrêté n° 2016-243 en date du 18 février 2016 portant approbation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) de l'Aisne

**LE PRÉFET DE L' AISNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1424-7 et R 1424-38 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 8 février 1999 du Préfet de l'Aisne portant approbation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques ;

**VU** l'avis favorable de la commission administrative et technique du SDIS en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014 ;

**VU** l'avis favorable du comité technique départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015 ;

**VU** l'avis favorable du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en date du 25 novembre 2014 ;

**VU** l'avis favorable du Conseil d'administration du SDIS en date du 8 décembre 2015 ;

**VU** l'avis favorable de l'assemblée plénière du Conseil Départemental en date du 9 novembre 2015 ;

**CONSIDERANT** que le comité de direction des chefs de services de l'État n'émet pas de remarques particulières à l'encontre du document qui lui a été présenté le 18 juin 2014 ;

**SUR** proposition de Monsieur le Directeur de cabinet du Préfet et du Directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

**ARRÊTE**

**Article 1er** : Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) de l'Aisne, annexé au présent arrêté, est approuvé. L'arrêté du 8 février 1999 est abrogé.

**Article 2** : Le SDACR sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aisne et du SDIS. Il sera consultable à la préfecture, dans les sous-préfectures et au SDIS ainsi que sur les sites internet de la préfecture et du SDIS.

**Article 3** : Monsieur le Directeur de cabinet du Préfet de l'Aisne, Monsieur le Président du Conseil d'administration du SDIS de l'Aisne, Monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Le Préfet de l'Aisne,

Signé : Raymond LE DEUN

Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) de l'Aisne

L'annexe à cet arrêté est consultable sur le portail des services de l'Etat dans l'Aisne  
(<http://www.aisne.gouv.fr/Publications/Recueil-des-Actes-Administratifs>)